

L'Éveil et La Concorde - Actualités

«Un bilan de session décevant, mais une première année valorisante»



Publié le 15 Janvier 2010
Valérie Maynard

Pour le député Benoit Charette

«Un bilan de session décevant, mais une première année valorisante.» C'est ainsi que le député de Deux-Montagnes, Benoit Charette a résumé sa première année à l'Assemblée nationale.

Sujets : [Assemblée nationale](#) , [Parti québécois](#) , [Cour suprême](#) , [Québec](#)

«Comme mes collègues, je constate que les libéraux montrent des signes d'usure, et ce, à un bien mauvais moment. En effet, les finances publiques sont dans un état préoccupant, on manque de places en garderies, le taux de décrochage scolaire ne s'améliore pas dans les écoles et nos valeurs fondamentales identitaires sont menacées. Que fait Jean Charest? Rien. Et la minceur du menu législatif, qui s'est d'ailleurs conclu avec un surplus d'heures inutilisées pour les débats à l'Assemblée nationale, démontre le manque d'intérêt ou pire, l'arrogance d'un premier ministre qui s'estime au-dessus de tout», a-t-il ajouté.

Parmi les points déplorés par le député, mentionnons son inquiétude par rapport à la langue française et aux valeurs fondamentales de la nation québécoise, notamment en ce qui a trait à la loi 104, invalidée par la Cour suprême. Une brèche, estime-t-il, dans la protection de la langue française.

Quant aux valeurs fondamentales de la nation québécoise, à savoir la reconnaissance de l'égalité entre les hommes et les femmes, la primauté du français et la séparation de l'État et de la religion, M. Charette croit qu'il est temps d'agir et presse le premier ministre de passer de la parole aux actes en votant en faveur du projet de loi 391, déposé par le Parti québécois et lequel vise justement à affirmer ces valeurs.

Enfin, le député Charette déplore le refus de Jean Charest concernant l'enquête publique sur le milieu de la construction. Par ailleurs, une pétition en faveur d'une telle enquête est présentement en ligne sur le site Web de l'Assemblée nationale au [www.assnat.qc.ca], sous l'onglet . «À ce jour, la pétition mise en ligne par le Parti québécois a récolté plus de 15 000 signatures», souligne-t-il.

Un rôle valorisant et stimulant

Au terme de sa première année à titre de député, et au-delà de ses déceptions, M. Charette tient à réaffirmer son enthousiasme et sa détermination. «Je demeure très heureux dans ce défi encore récent», a-t-il plaidé. D'un point de vue davantage local, M. Charette a rappelé son appui pour la sauvegarde de l'église Saint-Eustache, son implication auprès de l'Hôpital de Saint-Eustache et dans diverses autres causes comme la lutte contre le suicide, la protection de l'environnement, le soutien aux sans-abri et la sécurité alimentaire des ménages défavorisés.

Enfin, sur le plan partisan, M. Charette se réjouit du Plan sur la souveraineté proposé par Pauline Marois. «Ce plan pour un Québec souverain marque une rupture avec l'attentisme et indique une volonté claire et résolue de reprendre le combat et de mettre le cap sur la souveraineté du Québec», a-t-il déclaré. Une approche, estime-t-il, porteuse d'avenir puisqu'elle souhaite utiliser toutes les compétences du Québec pour faire avancer les Québécois.



(Photo Michel Chartrand - R) - M. Benoit Charette, député de Deux-Montagnes.